

Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine

Maraîchage



N°15 18/08/2021



Animateur filière

Jean-Michel LHOTE David BOUVARD ACPEL acpel@orange.fr

Animateurs délégués

Poireau : Sylvie SICAIRE- CA 16 sylvie.sicaire@charente.chambagri.fr

Céleri et carotte : Benoit VOELTZEL - CA17 benoit.voeltzel@charentemaritime .chambagri.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée. Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage Edition Nord NA N°X du JJ/MM/AA »





Edition Nord Nouvelle-Aquitaine Départements 16/17/79/86/87

Bulletin disponible sur <u>bsv.na.chambagri.fr</u> et sur le site de la DRAAF <u>draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal</u>

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur <u>Formulaire d'abonnement au BSV</u>

Consultez les <u>évènements agro-écologiques</u> près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Situation générale

Avec un nouvel à-coup des températures et un ensoleillement insuffisant peu favorables aux cultures, on ne note toujours pas « de stabilité » des conditions climatiques. On observe encore une fréquence élevée de problématiques sanitaires et physiologiques pour de nombreuses productions.

En production de « légumes estivaux », les conditions fraîches ont limité la maturité des fruits. Malgré ces faibles volumes, le marché n'est pas porteur et les ventes sont très souvent difficiles, quelques soient les débouchés.

Tomate en sol, sous abris froid

- Mildiou: la fréquence d'observation est élevée. Certains tunnels sont durement atteints (jusqu'à des décisions de défolier les plantes...).
 L'extension a été rapide. Soyez vigilant!
- **Botrytis**: depuis le printemps, ce champignon n'a cessé d'être présent et a causé des dégâts très importants (sans précédent sur le secteur). Les conditions restent favorables, **son aggravation est toujours possible**.
- *Tuta absoluta*: les captures sont faibles en comparaison aux années antérieures. Cependant, quelques dégâts sont observés sur plusieurs sites.

Carotte et céleri-rave

- **Mouche de la carotte :** l'activité du deuxième vol est faible (en dessous du seuil indicatif de risque), en très légère progression : à surveiller durant les prochaines semaines.
- **Septoriose :** pour le céleri-rave, le **seuil de risque est atteint** (sorties de taches du 4^{ème} et du 5^{ème} cycle d'après le modèle de prévision).
- **Aster-Yellow :** des symptômes sont visibles en production de céleri-rave et de céleri-branche.

Alliacées

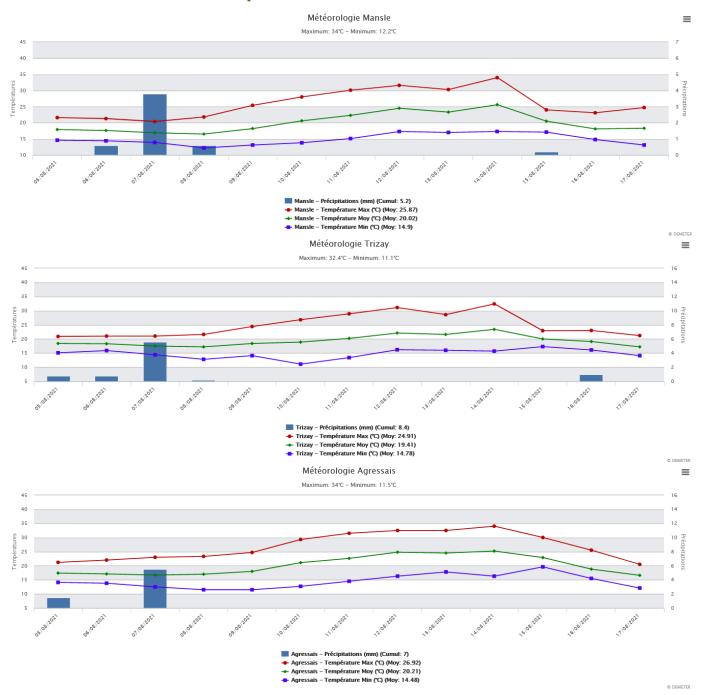
- **Teigne du poireau :** seul un site du nord de la Charente-Maritime poursuit des captures à un niveau significatif.
- Mouche mineuse : on ne note pas d'activité de la mouche actuellement.

Note Abeilles : Protégeons-les ! De nombreuses cultures sont en fleurs : les abeilles et les autres pollinisateurs sont des alliés d'une bonne nouaison.

Liste biocontrôle : ICI, celle en date du 17 août 2021.

Situation générale maraîchage

• Des conditions climatiques « encore » très fluctuantes



Pour les secteurs comparés (nord de la Charente, centre de la Charente-Maritime, Poitou), le résumé pour ces 2 dernières semaines :

- Depuis 10 jours, on ne note plus de précipitations significatives. Cependant, localement, des pluies ont pu être notées avec le maintien d'une forte hygrométrie,
- Après 5 jours de températures estivales, on note le retour de températures fraîches pour la saison.

La poursuite de ces à-coups climatiques, avec des alternances de périodes froides / chaudes et de périodes sèches / humides ne favorise pas une adaptation progressive des plantes.



On observe donc:

- des stress importants, des accidents physiologiques, des nouaisons perturbées,
- la concomitance de problématiques liées à la fraicheur et à des températures plus élevées,
- des enherbements parfois importants, qui ont été et seront très difficiles à « gérer ».



Cas de montaison en culture de carotte (à-coups de températures) et d'intervention de gestion de l'enherbement trop tardive (binages inefficaces) car les sols étaient humides à la date optimale (Crédit photo : ACPEL)

Tomate en sol, sous abris froid

Cette production a beaucoup souffert des conditions climatiques de cet été : à minima, les pertes de production sont estimées à 25 %, mais sont souvent plus importantes (source technicienne de Charente).

• Mildiou (Phytophthora infestans)

La fréquence d'observation est élevée. Les situations sont très contrastées : d'absence de taches à des cas très sévères. Des producteurs indiquent de 80 à 100 % de plantes touchées. Certains ont fait le choix de défolier leurs cultures afin de « repartir » sur un feuillage moins atteint. Mais pour certains cas, les tiges sont elles aussi touchées et la production est désormais totalement compromise.







Taches et foyers de mildiou sur feuilles et sur fruits

(Crédit photo : ① B. VOELTZEL - CDA17, ② Sylvie SICAIRE - CDA16 et ③ ACPEL)

Les facteurs favorables au développement de la maladie :

Pour la sporulation :

- Succession de périodes humides et chaudes,
- Températures comprises entre 13 et 30°C (optimum entre 18 et 22°C),
- Journées orageuses.

Pour la germination :

- Une durée d'humectation du feuillage de 4 heures (températures optimales entre 8 et 14°C),
- Une évolution si pluie ou humidité relative supérieure à 90% et températures entre 10 et 25°C.

Seules des températures supérieures à 38°C inactivent le champignon.



Évaluation du risque : les conditions restent favorables, le **risque reste très élevé**. La maladie est déjà très présente, une **grande vigilance** s'impose.

• Botrytis (Botrytis cinerea)

Le mois de juin et de début juillet avec des conditions fraîches et humides a permis des redémarrages importants sur les cultures déjà atteintes et l'apparition de nouveaux dégâts sur cultures de tomates, mais aussi d'autres espèces (courgettes, concombres, aubergines...). Cette campagne, la fréquence et l'intensité des symptômes et des dégâts restent très élevées (avec des pertes de tiges, de plantes, de fleurs et de fruits).

Selon les sites de production et l'apparition plus ou moins précoce des symptômes, la **situation est assez fortement différenciée : de peu de symptômes, à des pertes de plantes**. Les températures élevées (et une atmosphère plus sèche) ne s'installent pas durablement pour bloquer le champignon.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

« Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour chaque mois : <u>ICI</u>, celle en date du 17 août 2021.

Mesures de prophylaxie :

- La gestion du climat de l'abri (compliquée en période fraîche) et la gestion de la fertilisation azotée sont essentielles dans la maîtrise du risque vis-à-vis de cette maladie ;
- Mettre tout en œuvre pour limiter les blessures lors des opérations culturales (taille propre et fine sans hachages).









Symptômes de botrytis sur fleurs, fruits et tiges (Crédit photo : ① B. VOELTZEL - CDA17, ② Sylvie SICAIRE - CDA16)

Évaluation du risque : les plantes atteintes le resteront. Seules des conditions sèches et durablement chaudes peuvent améliorer la situation. Pour les sites concernés, le risque perdure.

• Mineuse sud-américaine de la tomate (*Tuta absoluta*)

Depuis 2020, une généralisation de la mise en place de la confusion sexuelle (biocontrôle) a pour conséquence de limiter les captures par piégeage. Les différents relevés répartis sur un large secteur confirment des niveaux de piégeages à un niveau inférieur aux années passées. Après un pic de capture sur l'Île d'Oléron et sur un site du sud des Deux-Sèvres, on note une légère baisse des piégeages. Cependant, malgré des niveaux de piégeages parfois faibles, on enregistre quelques cas de dégâts sur feuillage et fruits.

Évaluation du risque : la mise en place de la confusion sexuelle sur un plus grand nombre de sites limite la pression exercée par cet insecte. Cependant, sur certains sites, des mines sur feuilles et parfois sur fruits sont observées. Sur quelques sites, suite à des captures en continu, le risque est présent.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :



- Piégeage massif (Cf. document Ecophytopic, lien ci-dessous).
- Différents auxiliaires sont utilisables : *Macrolophus pygmaeus* consomme œufs et larves de *Tuta absoluta* ainsi que les aleurodes, *Amblyseius swirskii* utilisés

contre différents ravageurs sont des consommateurs d'œufs de Tuta absoluta.

- De nombreuses ressources documentaires sont disponibles sur le site Ecophytopic <u>ICI</u>.
- Confusion sexuelle (autorisée depuis juillet 2018) : diffuse des phéromones dans la serre et empêche l'accouplement (voir liste ci-dessous).
- « Liste des produits phytopharmaceutiques de biocontrôle » mise à jour tous les mois : <u>ICI</u>, celle en date du 17 août 2021.

Site			Nombi	re de 7	ruta al	soluta	pour	1 pièg	e delta	a relev	é/tun	nel/se	maine		
Site	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
1-1		1	1	0	0	2	2	1	2	10	11	10	3	4	5
1-2					0	0	1	0	0	1	7	12	4	3	6
2		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0		0	5	0
3-1			0		2	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0
3-2					0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
4			0		0	0	1	4	3		5		6	13	6
5-1	0	0	0	2	1										
5-2	0	0	0	0	0										
6						0	0	0	0				0		
7-1						0	5	7	7	1	5	2	2	2	
7-2							5	5	5	0	0	0	0	0	
8						0	0			0	0	0			







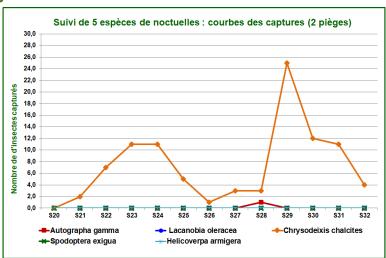


Mines sur feuille et sur fruits (Crédit Photo : ① Amandine GATINEAU (Bio Nouvelle-Aquitaine et ② B. VOELTZEL - CDA17)

Noctuelles (plusieurs espèces)

Depuis quelques années, en particulier sur l'Ile d'Oléron, des dégâts de noctuelles sont observés sur fruits. Pour assurer un suivi des vols, différentes capsules de phéromones (Autographa gamma, Lacanobia oleracea, Chrysodeixis chalcites, Spodoptera exigua, Helicoverpa armigera) sont positionnées sur deux sites de piégeage à risque.

Un seul réalise un suivi régulier), sur celui-ci, nous observons la poursuite du vol de *Chrysodeixis chalcites*, mais le pic de vol semble dépassé. Pour l'apparition des dégâts, il faut prendre en compte le décalage entre le vol de l'insecte adulte et le risque lié aux chenilles.





Parmi les cinq espèces de noctuelles suivies, seule la noctuelle de l'artichaut (*Chrysodeixis chalcites*) a été capturée de façon significative en 2021. Le descriptif de la biologie de cet insecte est disponible sur le site *Ephytia*. Le lien <u>ICI</u>.



Dégâts sur fruits et chenille (Crédit Photo : Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : sur le secteur considéré, le risque est en diminution, mais encore présent. Notamment, pour la noctuelle de l'artichaut (quelques captures durant la dernière semaine).

• Désordres physiologiques

On note très fréquemment des défauts de pollinisation, d'accrochage des derniers bouquets, de coloration de fruits. Après une élévation des températures favorable à une culture comme la tomate, on revient à des températures froides pour la saison et donc un nouveau stress.

En période très ensoleillée, le blanchiment des parois des abris est très bénéfique (éviter les brûlures et gérer les pics de températures sous abris), mais devient peu approprié en période de faible rayonnement. Par ailleurs, on note la présence de nécrose apicale (« cul noir »). Ces phénomènes sont à relier aux conditions climatiques difficiles.



Aspects filiformes, défauts d'accrochages, « cul noir » et problèmes de murissements (Crédit Photo : ① Sylvie SICAIRE - CDA16 et ② Benoît VOELTZEL - CDA17 et ACPEL)



Aubergine – Courgette – Concombre - Courges (actualités)

En raison de plusieurs problématiques présentes sur ces cultures, une rubrique « d'actualité » fait le point sur quelques signalements.

• Botrytis (Botrytis cinerea)

Comme pour la tomate, les conditions fraîches et humides ont permis des redémarrages importants sur les cultures déjà atteintes et l'apparition de dégâts.



Botrytis sur concombre et aubergine (Crédit photo : ① Sylvie SICAIRE - CDA16 et ② B. VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : les conditions météorologiques ne sont pas favorables à une limitation de la progression de ces pourritures.

Verticiliose

Comme pour les cultures de melon, on note une pression élevée de la verticiliose sur d'autres cultures (notamment l'aubergine). Les conditions de reprises en sols froids expliquent cette situation.

Évaluation du risque : le risque demeure.

• Progression de la punaise Nezara viridula

En Charente particulièrement, on note des signalements de dégâts liés à la punaise *Nezara viridula*. Elle occasionne des pertes de boutons floraux notamment sur concombre et aubergines.... Les adultes et tous les stades larvaires sont observables.



Larves sur concombre, adulte sur tomate et dégâts potentiels (Crédit photo: ① Sylvie SICAIRE - CDA16, ② site Ephytia)



Pour plus d'informations sur les punaises : <u>ICI</u> la page dédiée du site Ephytia.

Ou en consultant la page « parasites émergents » de la CRANA : <u>ICI</u>. Sur cette page, vous trouverez des liens vers 23 fiches (informations sur des bioagresseurs de plus en plus présents).



FICHES PARASITES ÉMERGENTS (23)

Oïdium

En culture de courgette et de différentes courges, on note fréquemment la présence d'oïdium. Les conditions météorologiques ont été favorables à l'extension précoce de ce champignon. Pour certaines cultures de courges encore loin de la maturité, le rendement et la qualité seront impactés.



Présence d'oïdium jusqu'à la destruction du feuillage (Crédit photo : ACPEL)

Carotte et céleri-rave

• Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

En raison de la biologie particulière de la mouche de la carotte, la réalisation de piégeages à la parcelle permet d'identifier les périodes à risque.

	Site		Nombre de mouches / semaine (5 panneaux / parcelle)															
Ì	Site	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32
	1	1	1	0	0	1	1	0	1	0	0	0	1	2	1	1	1	2
	2	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	0	0	
	3				0	0	0	0	0	0	0	0		0	0	0	0	0
tte	4						0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2	5									0	0		0	0	0	0	0	
င္မ	6												0	0	0	0	0	
	7											0		0		0	0	
	8											0		1		0	0	0
	9																0	1
	1				0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0
Céleri	2				0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1
	3				0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0
	4				0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	0

<u>Observations du réseau</u>: depuis 1 mois, on note quelques captures de mouche de la carotte. Après une longue période d'inactivité, cette mouche a repris son vol (à un niveau faible).



Évaluation du risque : le deuxième vol présente encore une faible activité (en dessous du seuil indicatif de risque). Cependant, la légère augmentation de fréquence d'observation invite à suivre de près l'évolution durant les prochaines semaines.

Mesures alternatives et prophylaxie :

- La pose de filet de protection (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (pièges chromatiques).
- Favoriser la biodiversité fonctionnelle car il ne faut pas sous-estimer l'importance de la régulation naturelle par les auxiliaires.
- Pour plus d'informations se référer aux documents en lien ci-après :
 - Rappel de la biologie de la mouche « le point sur la mouche de la carotte, Ctifl », lien **ICI**.
- Présentation des travaux réalisés en Pays de Loire « protection des cultures de carotte contre la mouche *Psila rosae* (Projet AGREABLE) », lien **ICI**.

Septoriose du céleri (Septoria apiicola)

Sur le secteur de la vallée de l'Arnoult (17), des symptômes sont observés sur céleri-rave depuis 2 semaines. La **fréquence et l'intensité d'observation sont en augmentation rapide**. De premières petites taches ont été observées en Charente sur des cultures de céleri-branche.



Taches caractéristiques sur céleri rave et premier symptômes sur céleri-branche (Crédit Photo : ACPEL et Sylvie SICAIRE - CDA16)

En terme de prévision du risque, des données météo des secteurs de Trizay (17), d'Agressais (86) et de Mansle (16) sont utilisées pour les calculs du modèle de prévision des risques Septoriose céleri DGAL/Ctifl SEPTOcel (sur Inoki®). Pour des plantations à partir du 1^{er} avril, les données des cycles du champignon au 17 août, sont :

Site station	Nombre de cycles	Dates théoriques des prochaines sorties de taches
Trizay (17)	6	Sortie de taches pour le cycle 5 : du 17 août au 02 septembre Sorties pour le cycle 6 : dans la continuité du cycle 5
Mansle (16)	6	Sortie de taches pour le cycle 5 : du 16 août au 03 septembre Sortie de taches pour le cycle 6 : dans la continuité du cycle 5
Agressais (86)	4	Sortie de taches pour le cycle 3 : du 1 ^{er} au 16 août Sortie de taches pour le cycle 4 : du 21 au 28 août, puis 08 septembre

NB: ce modèle calcule sur les bases de données climatiques débutant le 1er avril (date de plantation retenue), de plus il ne peut pas prendre en compte les irrigations pratiquées à la parcelle. Ainsi, des plantations très précoces et/ou dans le cas d'irrigations répétées le risque réel peut être supérieur à la prévision du modèle.

Suivant les secteurs et la fréquence des pluies, le nombre de cycles est légèrement différencié :

- Les contaminations dues au 6^{ème} cycle (4^{ème} cycle à risque) ont débuté pour les secteurs de Mansle (16) et de Trizay (17).
- Pour le secteur d'Agressais (86), les contaminations du 4ème cycle (second cycle à risque) ne vont pas tarder.



Évaluation du risque : le risque d'extension (inoculum disponible pour le cycle suivant) est présent <u>juste avant les dates de sorties de taches calculées par le modèle</u>. Ainsi, le risque est élevé pour les différents secteurs (sorties en cours ou très prochaines).

Mesures alternatives et prophylaxie :

• Pratiques d'irrigation : les cycles de la septoriose du céleri sont très liés à l'humidité. Ainsi, il est important d'éviter les irrigations qui favorisent une longue durée d'humectation du feuillage (par exemple, ne pas arroser en soirée ou en début de nuit).

Maladie de la porcelaine (Aster-Yellow) sur céleri-rave

Dans le secteur de la Vallée de l'Arnoult (17), on note des plants atteints par l'Aster-Yellow. De moins de 1 % pour la plupart des parcelles à une parcelle plus durement impactées avec 3 à 5 % de « plants jaunes ». De même en Charente, cette maladie est observée sur des cultures de céleri-branche.

Cette maladie due à un phytoplasme (transmis par des cicadelles) se caractérise par une décoloration jaune, une croissance ralentie et un rabougrissement de la plante. La rave ne grossit plus correctement et devient impropre à la commercialisation. Parfois, dans quelques situations, une pourriture bactérienne se développe. Pour le céleri-branche, la décoloration conduit à une non commercialisation de ces plantes.



Plantes atteintes par l'Aster-Yellow sur céleri rave et céleri-branche (Crédit Photo : ACPEL et Sylvie SICAIRE - CDA16)

Évaluation du risque : à relier à la parcelle, à l'année, à des contextes favorables à la transmission de ce phytoplasme. La « période d'incubation » entre la transmission et l'expression est longue. Pour les parcelles atteintes, **l'accentuation des symptômes est très probable**.







Pas de problématique sanitaire enregistrée dans cette culture de poireau plantée le 12 juillet en Charente. Les piqûres de thrips sont limitées avec la présence d'auxiliaires « aléothrips » (Crédit Photo : Sylvie SICAIRE – CDA16)

Teigne (Acrolepiosis assectella)

Dès la mise en place du réseau de piégeage (pièges delta, capsule de phéromones sur une plaque engluée), les premières captures avaient été notées dans le nord de la Charente-Maritime (site 2). Un pic de vol a perduré jusqu'à fin juillet. Le vol semble reprendre sur un site proche (site 3). Sur l'ensemble des autres sites, les relevés de la semaine confirment de faibles captures.

NB : les dégâts par lacération du feuillage apparaissent après développement de la chenille de ce papillon dans le « cœur » du poireau. Quand les dégâts apparaissent, il est déjà trop tard ! Le suivi du vol à la parcelle est le meilleur moyen d'intervenir au moment de la ponte (ou rapidement après).

	Nombre de teignes relevées par semaine (pour 2 pièges)											
Site	26	27	28	29	30	31	32					
1	2	4		2								
2	22	46	45		40							
3	4	22	6	3	1	5	14					
4		30	16	4			1					
5		0										
6				0	0	0	0					
7												
8			0									
9					0		0					
10						5						
11						0	0					
12						0	0					







Piège delta et capsule de phéromones, teigne engluée, dégâts potentiels

(Crédit Photo : ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)



Évaluation du risque : cette semaine, hormis un site du nord de la Charente-Maritime, les captures sont faibles. Le **risque reste présent sur le nord de la Charente-Maritime**.

• Mouche mineuse (Napomyza gymnostoma)

Pour cette production, en raison des dégâts potentiels, ce ravageur est suivi (surtout en été et automne) avec la mise en place d'un réseau de suivi sur ciboulette. Le principe est l'observation de piqûres de nutrition (alignements d'aspect caractéristique) qui indique la période d'activité de l'adulte avant l'opération de ponte. Le réseau est en place. Les premiers comptages réalisés sur 4 sites en Charente, Charente-Maritime et dans les Deux-Sèvres n'indiquent pas d'activité.





Alignements de piqûres caractéristiques sur ciboulette et sur poireau

(Crédit Photo: ACPEL et Benoît VOELTZEL - CDA17)

Évaluation du risque : pas d'activité sur les sites suivis.

Mesures alternatives et prophylaxie :

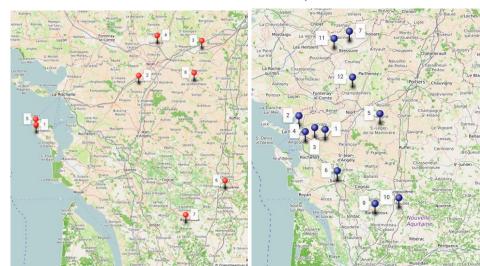
- La pose de filets sur les pépinières
- Une vérification des plants à leur réception
- La pose de filet de protection au bon moment sur la culture plantée (pour éviter les pontes). Leur positionnement peut être ajusté en fonction du suivi des piégeages (suivis des piqûres de nutrition).

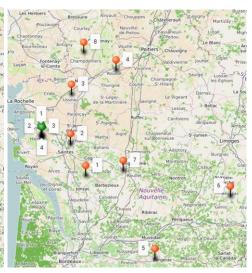
Sites de suivis

Réseau tomates :

Réseau poireau :

Réseau carotte et céleri-rave :







Notes nationales

- VIGILANCE VIRUS : ToLCNDV (Tomato Leaf Curl New Dehli Virus) sur solanacées et cucurbitacées.
 - Décrit pour la première fois en Inde sur des plants de tomates, le virus ToLCNDV Tomato Leaf Curl New Dehli Virus, était déjà présent sur le territoire européen : en Espagne, Portugal, Italie et Grèce. Dans ces pays, il pose de sérieux problèmes sur courgettes, concombres et melons.
 - Ce virus, géographiquement confiné au sous-continent indien, a été décrit pour la première fois en Inde en 1995. Au cours des dernières années, il a été signalé dans plusieurs pays et sur divers hôtes et plus récemment (en 2013) en Espagne, dans des cultures de plein champ et sous abris peu protégés situés dans les régions d'Almeria et de Murcie (Campo de Cartagena).
 - En France, sa présence a été identifiée, en septembre 2020, sur courgettes (*Cucurbita pepo*) dans quatre parcelles (une en Occitanie, dans le Gard, et trois en PACA, Bouches du Rhône).
 - En considérant la situation des pays où il a été détecté, le virus est susceptible d'infecter un très grand nombre d'espèces végétales telles que la pomme de terre, la tomate, la courgette, l'aubergine, le melon, le concombre, le poivron, les courges, en causant d'importants dommages aux cultures.

EN CAS DE SUSPICION DE PRESENCE : tout détenteur, producteur ou utilisateur de végétaux spécifiés (tomates, poivrons, courges, courgettes, concombres, melons, courges ...) est tenu de signaler immédiatement toute suspicion ou présence de ToLCNDV au Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine. Boite institutionnelle : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Coordonnées téléphoniques : 05.56.00.43.76. Pour la note complète se référer au BSV spécifique **ICI**.

- Maintien d'une vigilance phytosanitaire renforcée vis-à-vis du Tomato Brown Rugose Fruit Virus (ToBRFV).
 - Le virus ToBRFV constitue un risque phytosanitaire aux conséquences économiques potentiellement importantes pour la production de tomates et d'autres cultures de solanacées.
 - La déclaration récente d'un foyer de ToBRFV en Bretagne et Lot-et-Garonne invite au maintien d'une vigilance renforcée et à la mise en œuvre de mesures sanitaires adaptées compte tenu de son mode de transmission par contact et de ses propriétés de conservation longue sur des supports inertes.
 - Les mesures recommandées de biosécurité préventives ainsi que les modalités de gestion des cultures en cas d'émergence du ToBRFV sont présentées dans ce Bulletin spécial de Santé du Végétal rédigé par le SRAL de Nouvelle Aquitaine.
 - Toute suspicion de ToBRFV est à déclarer immédiatement au **SRAL de Nouvelle-Aquitaine**.

EN CAS DE SUSPICION DE PRESENCE : tout détenteur, producteur ou utilisateur de végétaux spécifiés est tenu de signaler immédiatement toute suspicion ou présence de ToBRFV au Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine.

Boite institutionnelle : sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Coordonnées téléphoniques: 05.56.00.43.76. Pour la note complète se référer au BSV spécifique ICI.



Abeilles, des alliées indispensables

De nombreuses cultures sont en pleine floraison. Il est important de considérer l'importance de ces alliées que sont les abeilles (ou plus largement les insectes pollinisateurs) sur la pollinisation et de bonnes accroches.



Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles

<u>Pour en savoir plus</u>: téléchargez la plaquette « Les abeilles butinent » et la note nationale BSV « Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les ! » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur <u>www.itsap.asso.fr</u>

Lien vers « Gestion des pollinisateurs dans l'agro-éco-système » sur le **site Ecophytopic**, <u>ICI</u>. Lien vers la plaquette « Plaquette pratique et protection insectes pollinisateurs ECOPHYTO », <u>ICI</u>.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Maraîchage / Edition Nord Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes :

CDA 16, CDA 17, Bio Nouvelle-Aquitaine et maraîchers diversifiés orientés vers les circuits-courts.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".

